

**Liste de vérification ; Les essentiels du PI<sup>1</sup>**  
**Phase 3 du PI : Révision annuelle du PI**

<b>Évaluation et notation du progrès de l'élève</b>	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Réviser le PI à la fin de l'année scolaire</li><li><input type="checkbox"/> Évaluer la réussite éducative de l'élève sur le plan de l'instruction, de la socialisation et de la qualification</li><li><input type="checkbox"/> Engager l'orthopédagogue à participer à la révision du PI</li><li><input type="checkbox"/> d'évaluation</li><li><input type="checkbox"/> Évaluer les pratiques pédagogiques mises en œuvre pour soutenir l'élève dans son cheminement scolaire</li><li><input type="checkbox"/> Évaluer la qualité des services</li><li><input type="checkbox"/> Améliorer, au besoin, la qualité des services rendus</li><li><input type="checkbox"/> Rédiger des rapports</li><li><input type="checkbox"/> Rédiger un bilan de progrès de l'élève</li></ul>
<b>Communication du progrès annuel de l'élève</b>	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Informer les parents</li><li><input type="checkbox"/> Transmettre aux parents de l'élève ou à l'élève lui-même, s'il est majeur, un bulletin de fin d'année scolaire</li></ul>
<b>Concertation et recommandation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Organiser une rencontre</li><li><input type="checkbox"/> Rédiger des recommandations de fin d'année</li></ul>

---

<sup>1</sup> Source : Les essentiels du PI ont été identifiés à partir des *fonctions à caractère légal* consignées dans le *cahier des charges fonctionnel pour la conception et l'évaluation des plans d'intervention* (Myara, 2011).

